

Formation BR Chargé d'intervention générale

PROGRAMME

Cette formation prépare les participants à assumer la fonction de chargé d'intervention générale pour des opérations BT complexes (dépannage, essais, remplacement) en toute autonomie et en toute sécurité, conformément à la norme NF C 18-510.

Public concerné : Toute personne amenée à exercer la fonction de chargé d'intervention sur des opérations BT complexes

Prérequis : Aucun.

Durée : 3 jours (21h00) quel que soit l'effectif de l'établissement.

Composition du groupe : de 2 à 12 personnes.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les risques électriques spécifiques aux interventions BT complexes.
- Connaître le cadre réglementaire complet de l'habilitation BR et ses responsabilités.
- Être capable de planifier, préparer et réaliser une intervention BT en toute sécurité.
- Savoir réaliser une consignation individuelle et une vérification d'absence de tension.
- Être capable de diriger des exécutants B1/B1V lors d'interventions complexes.

Méthodes et moyens

pédagogiques :

- Réflexion de groupe avec apports théoriques du formateur expérimenté
- Présentation interactive (diaporama, vidéos d'accidents et de bonnes pratiques)
- Études de cas de dépannage et de recherche de défauts réels
- Exercices pratiques sur maquette électrique BT (consignation, VAT, mesures)
 - Évaluation pratique individuelle en conditions réelles simulées

Suivi de la formation :

- Feuille d'émargement par ½ journée

Modalité d'évaluation des acquis :

- Auto-évaluation
- Exercice et travaux pratiques d'évaluation

Documentation :

- Remise d'un livret aux stagiaire (papier ou numérique) ainsi qu'un support digital avec de nombreux outils et modèles

NOS ENGAGEMENTS :

- ✓ Fiche d'émargement des stagiaires (par ½ journée)
- ✓ Information donnée à l'entreprise 6 mois avant la date du recyclage
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires (tout au long de la formation et au travers de la partie pratique)
- ✓ Support d'évaluation individuelle de la satisfaction de la formation par les apprenants
- ✓ Attestation nominative de suivi de la formation

Référence réglementaire : Norme NF C 18-510 et Publication UTE C 18-510-1 :

PROGRAMME (suite)

PARTIE THÉORIQUE 50%

PARTIE PRATIQUE 50%

LES RISQUES ÉLECTRIQUES EN INTERVENTIONS BT COMPLEXES

- Rappel des effets physiologiques du courant électrique et facteurs aggravants
- Risques propres aux interventions complexes : arcs électriques, courts-circuits
- Analyse des risques avant toute intervention : méthode et outils
- Les erreurs classiques en dépannage électrique : retours d'expérience d'accidents
- Les domaines de tension et zones d'environnement : rappel et applications pratiques

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE BR

- Définition et portée de l'habilitation BR : opérations autorisées et interdites
- Dépannage, essais fonctionnels, recherche de défauts, remplacement à l'identique
- Responsabilités du chargé d'intervention : vis-à-vis de lui-même et des tiers
- Relations avec le chargé d'exploitation : demande d'autorisation, compte rendu

LA CONSIGNATION INDIVIDUELLE EN BT

- Procédure de consignation individuelle en 5 étapes : séparation, condamnation, identification, VAT, MALT/CC
- Choix du point de séparation et des dispositifs de condamnation
- Vérification d'absence de tension (VAT) : matériel, méthode, pièges à éviter
- Mise à la terre et en court-circuit BT si nécessaire
- Levée de consignation : procédure inverse et remise en service sécurisée

LES ACTIONS CORRECTIVES ET PREVENTIVES

- Dépannage sur installations BT : méthode de diagnostic et de réparation
- Essais fonctionnels et mesures électriques (tension, courant, résistance, isolement)
- Recherche et localisation de défauts d'isolement sur circuits BT
- Remplacement de matériels BT à l'identique dans le cadre BR

MISE EN SITUATION ET ETUDE DE CAS

- Outillage isolé catégorie 1000V : choix, vérification, entretien
- EPI obligatoires : gants isolants BT, lunettes anti-arc, vêtements de travail adaptés
- Appareils de mesure et de vérification : multimètre, VAT, contrôleur d'isolement
- Matériels de consignation et de condamnation : cadenas, étiquettes, verrouillages